

Fiche d'information sur la Garantie Hospitalisation Accidentelle Bonus Senior et ses formules

Tarifs TTC et prestations applicables en 2020.

La cotisation mensuelle est calculée en fonction du montant du capital souscrit et du nombre de personnes couvertes par le contrat.

Elle est fixe et n'évolue pas selon votre âge.

L'IRCEM Mutuelle vous propose 5 niveaux de garanties.

Niveau de couverture	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Indemnités forfaitaires journalières	40 €	40 €	40 €	60 €	80 €
Indemnités en soins intensifs	60 €	60 €	60 €	90 €	120 €
Capital décès accidentel	5 000 €	10 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Capital décès à la suite d'un accident à domicile	10 000 €	20 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Services Santé et Bien-être	✓	✓	✓	✓	✓
Niveau de cotisation mensuelle					
Vous seul(e)	13,83 €	16,31 €	18,78 €	22,96 €	27,14 €
Vous et votre conjoint	20,33 €	24,29 €	28,25 €	34,94 €	41,62 €